



XVI<sup>èmes</sup> Assises de la  
**FIDEF**

Sous le Haut-patronage de l'OIF  
Organisation Internationale  
de la Francophonie



**FIDEF**

Fédération Internationale Des Experts  
comptables et commissaires aux comptes  
Francophones  
19 rue Cognacq-Jay – 75007 Paris – France  
Organisation accréditée par l'IFAC et l'OIF  
[www.fidef.org](http://www.fidef.org)



Immeuble Santa IV (3<sup>ème</sup> étage) – Antaninena  
BP 8737 Antananarivo – Madagascar  
Membre de l'IFAC et de la PAFA  
[www.oecfm.org](http://www.oecfm.org)

Événement associé  
au Sommet de la Francophonie



### Communiqué

La FIDEF a tenu, les 25 et 26 octobre 2016, ses XVI<sup>èmes</sup> Assises à Antananarivo (Madagascar) sur le thème : « *Quelle profession comptable pour servir nos économies, une vision pour demain* ».

Cet événement a bénéficié du statut d'événement associé au Sommet des Chefs d'État de la Francophonie et du Haut patronage de l'OIF (Organisation Internationale de la Francophonie).

Il a également été honoré de la présence du Président de la République lors de la cérémonie d'ouverture et du Ministre des Finances lors de la session de clôture.

Les travaux se sont achevés avec un « **Appel** », reproduit ci-après, transmis à chaque délégation gouvernementale des pays représentés au sein de la FIDEF.

#### **Appel d'Antananarivo du 26 octobre 2016 Pour une Profession comptable plus forte au service de l'économie**

*Les 16<sup>èmes</sup> Assises de la FIDEF tenues à Madagascar ont permis de dresser un diagnostic clair de l'organisation actuelle de la Profession comptable Francophone et de la nécessité de la faire évoluer pour qu'elle soit davantage armée pour mieux satisfaire les demandes toujours plus importantes et variées, tant du secteur privé (y compris dans sa partie informelle), que de l'État dans le cadre de l'amélioration continue de la gestion des finances publiques.*

*La multiplicité des acteurs répondant à ces demandes n'est pas prise en compte dans la structure actuelle des Organisations professionnelles comptables de la plupart des pays de l'espace Francophone, qui ne reconnaissent que les seuls Experts comptables habilités à l'exercice libéral de la profession.*

*Aussi, devient-il nécessaire et urgent de revoir les modèles actuels d'organisation de la Profession comptable, en proposant une nouvelle structure permettant d'accueillir les acteurs intervenant dans la chaîne de production de l'information comptable et financière, ainsi que dans les nombreuses missions d'accompagnement utiles aux États et aux acteurs économiques.*

*Appel est fait aux Ordres d'Experts comptables des pays Francophones et aux États, en particulier aux Autorités de tutelle des Ordres, afin de mettre en œuvre les réformes nécessaires à cette fin, tenant compte de leurs environnements.*

*Le présent appel bénéficie du soutien des organisations membres réunies en Assises, de l'IFAC, de la PAFA et de la Banque Mondiale.*

### Rappel

La FIDEF regroupe 48 institutions dans 36 pays. Elle est : Organisation comptable reconnue par l'IFAC (*International Federation of Accountants*), Organisation accréditée par l'OIF (*Organisation Internationale de la Francophonie*), membre fondateur du RAPF (*Réseau des Associations Professionnelles Francophones*) et membre observateur du groupe ISAR (auprès des *Nations Unies*).

Ses engagements au service de la profession se fondent sur des valeurs partagées (d'éthique, de compétence), sur la prise en considération de la diversité culturelle et autour de la langue, des valeurs et de la culture Francophones.

Pour plus d'information, rendez-vous sur le site : [www.fidef.org](http://www.fidef.org)

## **Intention**

La FIDEF a encore choisi, pour ce nouveau millésime, un sujet montrant l'engagement de la profession au service de l'intérêt général. Après avoir traité, voici deux ans, de : « Économie informelle, économie émergente, la profession comptable Francophone s'engage », il a été retenu un sujet ambitieux et assez novateur puisqu'il s'agit de s'interroger sur le modèle des institutions professionnelles Francophones et, notamment, de voir comment il pourrait évoluer pour mieux servir les économies de nos pays.

La plupart des pays Francophones a fait le choix d'un modèle institutionnel conduisant à ne regrouper en son sein que les professionnels du plus haut niveau exerçant en mode libéral, ignorant ainsi tous ceux qui contribuent, tant dans le secteur privé que public, et avec des niveaux de compétence divers, à traiter l'information comptable et financière. Ceux-ci sont ainsi exclus de la « famille » comptable et se trouvent, par conséquent, sans reconnaissance ni encadrement (éthique, formation), ouvrant la porte à un système parallèle qui entretient de fait des systèmes corruptifs.

Cette situation conduit à un corps professionnel qui, dans de nombreux pays, comporte peu d'effectif qui, alors, sert essentiellement les plus grandes entités économiques du secteur privé. Des pans entiers de l'économie sont ainsi négligés : petites entreprises, secteur informel ; ils ne bénéficient pas d'un accompagnement qui pourrait les mener vers une croissance ou, a minima, leur procurer l'accès à des services de qualité qui conduiraient à en faire des acteurs reconnus contribuant au développement de l'économie locale.

Cet effectif faible réduit également la capacité des organisations et leurs moyens à se doter d'une structure en état d'assurer un rôle collectif de représentation auprès des autorités, d'assurer les prestations administratives de gestion des activités régaliennes et de délivrer des services aux membres : travaux d'études, développement de missions, prestations de formation ... C'est probablement aussi cette situation qui explique la faible attirance des jeunes pour la profession dans les pays où il est fait ce constat.

Ce contexte se traduit aussi par une image confuse (voire dégradée) de la profession du fait de la complexité des profils d'intervenants auprès d'une population peu avisée des exigences attendues et de la nature des opérateurs intervenant (réguliers ou non).

Enfin, dans ces mêmes pays, on relève une dissociation totale des mondes de la comptabilité publique et de la comptabilité privée avec des acteurs dont le cursus n'a rien de commun et qui pourtant sont appelés à travailler de plus en plus selon des méthodes identiques. Des initiatives existent pour mettre en place des systèmes de collaboration, mais elles sont très ponctuelles et mériteraient d'être institutionnalisées pour les rendre plus efficaces.

## **Groupe organisateur**

- Mohamed HDID, Président de la FIDEF
- Mamour FALL, Rapporteur général
- Jaona Ely RAJERIARINALINA, Président de l'OECFM
- David RABENORO, Commissaire général
- Michèle CARTIER LE GUERINEL, Déléguée générale de la FIDEF

## **Ouverture des Assises**



L'ouverture des Assises s'est passée en deux temps : avec tout d'abord les interventions officielles du Président de l'Ordre des experts comptables et financiers de Madagascar (Jaona Ely RAJERIARINALINA), du Président de la FIDEF (Mohamed HDID), du Directeur de la Francophonie Économique et Numérique (Kako NUBUKPO) - au nom de SE la Secrétaire générale de l'OIF - et de SE le Président de la République de Madagascar (Hery RAJAONARIMAMPIANINA) qui ont tous délivrés un message d'encouragement pour l'initiative et l'intention de cette réflexion engagée, puis les interventions du représentant de la Présidente de l'IFAC (Jacques POTDEVIN), de la Présidente de la PAFA (Asmâa RESMOUKI) et du Rapporteur général (Mamour FALL).

### **Plénières de mise en état**

On peut raisonnablement établir un lien entre l'état de l'économie et celui de l'institution professionnelle comptable d'un pays, à savoir son degré d'implication dans les différentes strates de l'économie. Les premières sessions de ces Assises étaient destinées à faire l'état des lieux :

- des caractéristiques de l'espace Francophone, dont : tout d'abord, l'économie dans l'espace francophone, ses besoins, ses atouts et ses faiblesses, ceci à la lumière de la stratégie économique adoptée par les Chefs d'État en 2014 (présenté par Kako NUBUKPO, DFEN de l'OIF) ; puis, le rôle des institutions professionnelles à l'échelle macro et micro économique, avec l'implication qu'elles peuvent avoir auprès des autorités des États (notamment en matières fiscale, sociale) et le développement de missions pour le marché local (présenté par Philippe ARRAOU, Président du CSOEC France) ; et enfin, une analyse empirique comparée des situations rencontrées, à titre d'exemple, dans les pays Francophones et Anglophones du continent africain, avec notamment la présentation de ratio du nombre de professionnels rapporté au million d'habitants (présenté par Asmâa RESMOUKI, Présidente de la PAFA).

- des modèles professionnels existant à titre de comparaison, dont : tout d'abord, une exception notable et particulièrement intéressante dans l'espace francophone, du fait de sa composition et de son évolution récente, l'exemple du Canada au travers la composition du corps professionnel et sa gouvernance (présenté par Alain DUGAL, membre du Conseil de CPA Canada et Hélène RACINE, Vice-président accès à la formation) ; puis, l'exemple de la profession à Singapour et du développement qu'elle a connu en parallèle de l'évolution économique du pays, montrant la corrélation entre les deux (présenté par Darlene NZORUBARA, cadre technique à l'IFAC) ; et enfin, un parallèle fait avec d'autres professions, notamment médicales, pour voir comment ces questions sont traitées (présenté par Fatoumata Cisse SIDIBE, Vice-présidente de la FIDEF, Présidente de l'ONECCA du Mali).

- des valeurs qui font qu'une profession forte peut participer à la croissance d'une économie, avec : tout d'abord, un rappel des principes posés par les réglementations internationales pour encadrer l'exercice professionnel et faire en sorte que les membres d'un institut sont garants d'une pratique compétente et éthique (présenté par Jacques POTDEVIN, membre du Nominating Committee de l'IFAC) ; puis, une approche du service de la profession à l'économie (présenté par Alta PRINSLOO, directrice exécutive de l'IFAC) ; et enfin, ce que ces valeurs peuvent apporter à l'économie par la sécurité, la fiabilité et la transparence des informations traitées à l'échelle des pays, notamment à l'heure où l'on attend plus encore (informations financières et non financières) du fait de la généralisation des pratiques introduites au nom de la RSE (présenté par Kako NUBUKPO, DFEN de l'OIF).

### **Ateliers**

Trois ateliers étaient proposés aux participants pour échanger selon une approche leur permettant, partant du contexte actuel, de relever les besoins et obstacles à considérer dans la perspective d'une évolution du modèle des institutions professionnelles comptables, d'identifier les pistes et possibilités pouvant être envisagées en réponse (à court / moyen / long terme) et les argumentaires qu'il conviendrait de valoriser tant pour les professionnels que pour l'environnement pour aider à concrétiser celle-ci.

- les métiers (ou encore les cibles), à savoir quels professionnels interviennent aujourd'hui sur le marché qui auraient vocation à rejoindre la famille comptable : le spectre est large puisqu'il peut aussi bien concerner les experts comptables en entreprises, les niveaux intermédiaires, les professionnels intervenant dans le secteur public voire ceux qui interviennent selon un mode illégal mais qui, à l'évidence, pour une partie, sont organisés en structures formelles et qui rendent un service au marché (animé par Alain DUGAL, membre du Conseil de CPA Canada et Arnaud DEBRAY, Vice-président du CSOEC France).

- les missions, celles qui constituent les activités de base de la fonction comptable, mais aussi toutes celles qui viennent les compléter au titre du conseil, et celles qu'il faudrait, dans certains cas, adapter pour mieux servir les petites entités, les activités qui pourraient être mises en place en partenariat avec les parties prenantes pour mieux accompagner les toutes petites entreprises, voire le secteur informel pour l'aider à se structurer ; le rôle d'une institution prend alors tout son sens dans ce cas pour aider ses membres à uniformiser, structurer une offre de produits au service de l'économie locale, et anticiper l'évolution du marché (animé par Philippe ARRAOU, Président du CSOEC France et Jean-Luc KILLESSE, membre du Conseil de l'IEC Belgique).

- la formation, qui, indiscutablement, est le ciment qui va servir à construire une nouvelle profession, d'une part, en définissant peut-être un nouveau parcours initial et en revoyant les possibilités offertes par la formation continue pour compléter les compétences, préparer des parcours professionnels évolutifs, faciliter la mobilité et la diversification des carrières ; la question sous-jacente étant les avantages et inconvénients comparés d'un système de diplomation géré et délivré par l'État versus un système géré par l'institution professionnelle (animé par Hélène RACINE, Vice-présidente accès à la profession de CPA Canada et Géraldine CAMARA, Directrice de la DDPI).

### **Plénières de développement**

- Le compte-rendu des travaux menés au cours des ateliers devait permettre de mettre en évidence les réactions et contributions visant à imaginer quel développement donner à ce projet (animé par Mamour FALL, Rapporteur général, Alain DUGAL pour l'atelier « métiers », Philippe ARRAOU pour l'atelier « missions » et Hélène RACINE pour l'atelier « formation »). À la grande satisfaction des animateurs et des organisateurs, les interventions ont été très favorables et encourageantes, permettant ainsi d'envisager assez concrètement de poursuivre les pistes imaginées à l'origine et confirmées par les échanges nombreux. Des questions qui, il y a encore quelques mois, semblaient taboues, ont été librement évoquées ouvrant des possibilités d'action.

Tous se sont entendus pour constater que la révision d'un modèle professionnel était un projet à long terme, et c'est bien pourquoi il a été parlé d'« une vision pour demain », mais en revanche, qu'il ne serait réalisable que si des actions continues étaient engagées notamment pour permettre d'aider les pays dans la démarche. Il a aussi été observé que, si des lignes directrices pouvaient être tracées, les particularités nationales ou régionales devraient conduire à passer par des phases d'adaptation (préparation, méthodes, calendrier) personnalisées.

- Il a aussi été mis en évidence qu'un tel projet ne pouvait se mener sans aborder et concevoir une communication adaptée, tant à visée interne, car si les réactions ont été positives parmi les participants, on ne peut ignorer que nombreuses seront les réticences, qu'à visée externe, car ce développement ne peut se mener sans que toutes les parties prenantes en comprennent la portée et les enjeux (impacts, valeurs, modalités) et qu'elles accompagnent la démarche (présenté par Michèle CARTIER LE GUERINEL, Déléguée générale de la FIDEF, Luc MONTERET ancien Président de ECE - experts comptables en entreprises - France et Julie RATSIMISSETRA, consultante en communication institutionnelle).

À ce niveau, il semblait important de rappeler que la profession n'est pas par nature bien préparée à assurer ce type de communication et que l'assistance de spécialistes pourrait être requise. Il a également été rappelé que les enjeux de la communication étaient liés aussi au fait que les « cibles » devront trouver un intérêt à être intégrées dans un nouveau modèle professionnel, l'institution ne pouvant autodéterminer la nécessité de son élargissement sans leur participation volontaire.

- Enfin, la dernière session avait pour objectif d'imaginer quelle(s) stratégie(s) engager pour mener ce projet. La démarche globale imaginée partant de la détermination des « cibles » (rappelons : les experts comptables en entreprises et dans le secteur public, les niveaux intermédiaires ...), des stratégies spécifiques pour atteindre chacune d'elles (à court / moyen / long terme) qui reposent sur des questions comme : quel est l'intérêt pour elles de se retrouver dans la « famille » comptable, comment les convaincre, quelles valeurs en partage mettre en avant, comment adapter notre contexte réglementé actuel pour les accueillir (donc comment plaider auprès des législateurs pour ce faire), comment intéresser les parties prenantes au projet.

Ce sont finalement les questions : « qui, pourquoi, comment » qu'il faut traiter.

Ensuite, ce sont les questions du fonctionnement, de la gouvernance du nouveau modèle qui ont été abordées, les solutions d'accompagnement (la formation en particulier). Enfin, s'agissant d'un projet à long terme, son pilotage prenait tout son sens, tant au plan global (à l'échelle de la FIDEF), qu'au plan national (avec la nécessité d'avoir des responsables engagés), avec aussi une capacité prospective.

### **Déclaration**

Les échanges et les engagements relevés au cours des différentes sessions ont conduit à produire l'appel d'Antananarivo (figurant en première page) soutenu par tous les participants et les organisations présentes.

La profession malgache ayant par ailleurs exprimé le souhait de devenir institut pilote pour ce projet.